Benelux newsletter

Juin 2015

LA COOPÉRATION BENELUX EN MATIÈRE D'ÉNERGIE FÊTE SES 10 ANS

«La coopération Benelux en matière d'énergie est bénéfique pour la sécurité d'approvisionnement, mais elle a aussi un effet positif sur les prix pour le consommateur et pour l'industrie. Elle permet en outre une meilleure intégration des énergies renouvelables».

Marie-Christine Marghem, ministre de l'Énergie, Présidente du Comité de Ministres de l'Union Benelux dans le domaine de l'énergie

BENELUX ET PENTA: PLATES-FORMES EXEMPLAIRES DE L'INTÉGRATION DES MARCHÉS DE L'ÉNERGIE

Arias Cañete, Commissaire européen à l'énergie

Que pensez-vous des coopérations régionales telles que le Benelux ou le Forum pentalatéral de l'énergie?
Je suis convaincu que la coopération régionale représente un élément essentiel d'une intégration efficace des marchés de l'énergie. Des forums comme le PENTA ou le Benelux constituent des plates-formes exemplaires à cet égard.

Quelle peut-être la plus-value des organisations de ce type dans la réalisation d'un marché intérieur de l'énergie en Europe?
Leurs rôles peuvent être multiples, mais leur premier intérêt est de servir de forum aux États membres pour qu'ils veillent à coordonner leur politique énergétique.

En votre qualité de commissaire européen, pouvez-vous imaginer qu'une sorte de zone Schengen de l'énergie soit créée?
Certainement. Nous devons finalement parvenir à maximaliser l'intégration des marchés entre les pays. C'est la seule façon de créer un système énergétique sûr, durable, compétitif et abordable.

Quels sont, à vos yeux, les opportunités et les défis majeurs qu'attendent les pays Benelux?
Je crois que l'un des défis les plus importants pour tous les pays, en ce compris ceux du Benelux, est celui de veiller à ce que les décisions prises au niveau national s'inscrivent en harmonie dans l'évolution du marché intérieur de l'énergie. Ceci accroîtra finalement la solidarité entre les États, laquelle améliorera à son tour la sécurité.

Éditeur responsable
J.P.R.M. Van Laarhoven
Secrétariat général Benelux
Rue de la Régence 39
1000 BRUXELLES
info@benelux.int
www.benelux.int

PENTA: INTÉGRER ET APPROFONDIR NOS MARCHÉS ÉNERGÉTIQUES

Le Forum pentalatéral de l'énergie, ou 'PENTA', est une coopération nouée entre les pays Benelux, l'Allemagne, la France, l'Autriche et la Suisse. Le Secrétariat Benelux soutient cette coopération et en constitue le pilier central. L'objectif de la coopération est de poursuivre l'intégration et la connexion des différents marchés de l'énergie afin d'améliorer la sécurité d'approvisionnement.

La priorité est donnée au pragmatisme: les opérations sont menées dans le cadre des structures et accords existants et en respectant les choix nationaux en matière de mix énergétique.

Le Forum pentalatéral de l'énergie a été créé en 2005 pour servir d'intermédiaire sur la voie d'un marché paneuropéen de l'énergie. La Commission européenne soutient le Forum depuis sa création. Les consultations associent non seulement les autorités, mais aussi les régulateurs, les producteurs d'énergie, les gestionnaires de réseau et les bourses d'électricité.

L'accent initial du PENTA était placé sur la conception et l'analyse de marchés de l'énergie mieux connectés grâce à la suppression des obstacles, encore importants à l'époque. Tout s'est concrétisé en 2010 quand les marchés et réseaux intégrés ont commencé à faire partie du quotidien. La région en retire environ 90 millions d'euros par an, d'après les estimations. Un grand nombre de coentreprises dans le domaine de la coopération transfrontalière ont vu le jour sous l'impulsion du PENTA. À l'heure actuelle, la priorité va principalement à la sécurité de l'approvisionnement. En 2013, une nouvelle convention de coopération prolongeant le mandat du PENTA a été signée.

Des objectifs renouvelés ont été fixés lors d'une rencontre ministérielle organisée le 8 juin 2015.

PENTA peut se targuer à juste titre d'être pionnier et précurseur d'un marché de l'énergie mieux intégré et plus sûr.

Défis d'avenir

- **Accroître la flexibilité du système énergétique afin d'amortir les fluctuations de façon plus efficace et transfrontalière.**
- **Mener une étude sur les mécanismes de capacité actuels et envisagés pour l'avenir.**
- **Améliorer l'interconnexion des marchés entre les pays.**
- **Créer un marché transfrontalier pour la livraison d'électricité le jour même.**

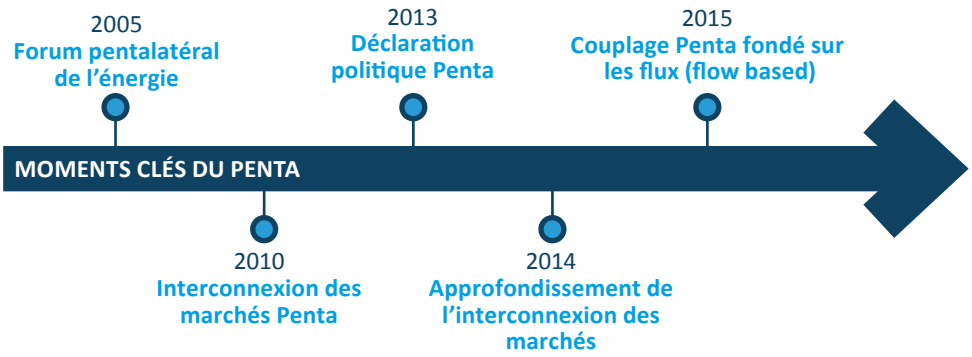

CONSOMMATION ET PRODUCTION D'ÉNERGIE AU SEIN DU BENELUX

CONSOMMATION D'ÉNERGIE (2013) EN TEP*
UE: 1.666.318
Belgique: 56.727
Luxembourg: 4.337
Pays-Bas: 81.170

PRODUCTION D'ÉNERGIE (2013) EN TEP*
UE: 789.772
Belgique: 14.633
Luxembourg: 139
Pays-Bas: 69.652

* 1 000 tonnes d'équivalent pétrole

NOTRE APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE DANS UN MONDE EN PLEIN CHANGEMENT

Plus encore qu'à l'impact sur son portefeuille, c'est à son accès à l'énergie que le citoyen accorde de l'importance. L'économie repose aussi sur la fiabilité de l'approvisionnement énergétique. Ceci requiert plus d'efforts que par le passé et surtout de la coopération et de la coordination.

Gas

La situation instable en Europe de l'Est et les séismes causés par la production de gaz à Groningue ont éveillé les consciences à la nécessité de pallier les interruptions d'approvisionnement en gaz. Le Benelux est bien placé à cet égard. Il compte non seulement un grand pays producteur parmi ses membres, mais son infrastructure optimale lui permet de faire office de plaque tournante pour le gaz provenant de différentes régions du monde. Toutefois, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg se préparent à d'éventuelles situations de crise. Le Secrétariat général Benelux organise régulièrement des consultations relatives à l'analyse des risques entre les pays Benelux, la France et l'Allemagne.

Électricité

En matière d'électricité, le Benelux est une fois de plus confronté à des défis plus importants que d'autres pays. En Belgique, la sortie du nucléaire pose des questions en termes de remplacement de la capacité. Les Pays-Bas disposent de cette capacité, mais importent également de grands volumes d'électricité en provenance d'Allemagne vu son coût favorable. La coopération Benelux s'est longtemps concentrée sur la meilleure intégration des marchés possible. Ainsi, chaque pays profitait de l'énergie la plus avantageuse également lorsqu'elle provenait de l'étranger.

La sécurité de l'approvisionnement en 'électricité a davantage retenu l'attention ces dernières années. Les efforts entamés à cet égard il y a une dizaine d'années déjà ont à nouveau prouvé leur utilité récemment. Un incident lié à un câble endommagé au nord de l'Allemagne a posé en 2006 le fondement du succès du Forum pentalatéral de l'énergie. Concrètement, un système d'alerte était créé pour que des experts de toute la région puissent analyser les incidents. Des centres régionaux techniques de coordination étaient également mis sur pied et ouvraient la voie à une réelle gestion opérationnelle transfrontalière des réseaux d'électricité.

Le débat relatif à la sécurité d'approvisionnement s'est accéléré ces derniers mois. A la suite de l'écologisation de notre approvisionnement énergétique, différentes sources d'énergie renouvelable sont venues compléter le mix énergétique du Benelux. Les fluctuations de l'approvisionnement en électricité requièrent un haut degré de disponibilité en capacités flexibles et de stockage. Par ailleurs, les énergies renouvelables affectent la rentabilité des centrales énergétiques classiques, certaines d'entre elles allant même jusqu'à fermer. En effet: les énergies renouvelables affluent parfois massivement sur le réseau et sur le marché, ce qui fait peser une pression significative sur les prix. Ainsi, certaines centrales à gaz, qui peuvent fournir des services flexibles importants et parfaitement complémentaires aux énergies renouvelables, sont par exemple mises hors service parce qu'elles atteignent une rentabilité insuffisante lorsqu'elles fonctionnent encore.

Réseau Benelux d'expertise

Le Benelux est riche de connaissances et d'expertise en matière d'énergie et de transition énergétique. Le Réseau Benelux d'expertise est un réseau d'expertise multidisciplinaire mis en place pour appréhender et promouvoir les structures et les capacités, et favoriser la coopération. De cette manière, il contribue à l'élaboration d'une politique commune, à l'accroissement de l'efficacité et au renforcement de la position des institutions scientifiques dans le Benelux et au-delà. Plus de 40 institutions se sont déjà inscrites pour participer à ce réseau. Un site Internet spécialement consacré à ce réseau a été mis en ligne récemment. Les membres peuvent y partager des connaissances et faire connaître des projets transfrontaliers.

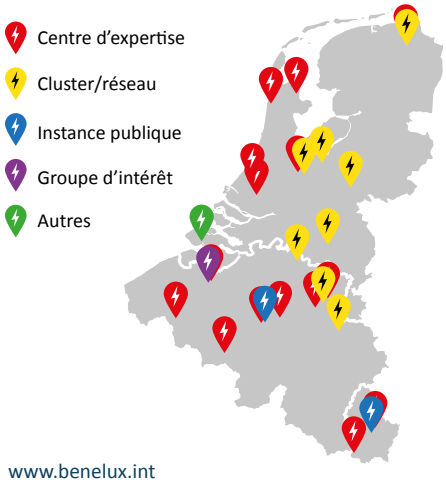

www.benelux.int

Indemnité de marché de capacités: une bonne idée?

Certains pays européens, dont la Belgique, se demandent s'il ne conviendrait pas de prévoir une indemnité pour la simple mise à disposition de l'électricité. Depuis peu, certains pays disposent d'un mécanisme complémentaire, un marché de capacités, qui fonctionne parallèlement au marché de l'électricité. Ce mécanisme prévoit d'octroyer un certificat à la future production et consommation d'électricité qui mentionne le degré de certitude de celles-ci. Le certificat, ou le taux de disponibilité, reçoit ainsi un prix et permet de garantir un certain niveau de sécurité et de disponibilité à l'avenir.
Il est aisé de concevoir que ce type d'interventions sur le marché s'accompagne de conséquences importantes qui dépassent les frontières nationales.Le Secrétariat général Benelux s'efforce dès lors d'inciter les pays à conclure des accords corrects sur la façon dont ces nouveaux mécanismes sont développés.

ACTIVITÉS ET PROJETS BENELUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE

PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ EN MER DU NORD

Ces dernières années, la mer du Nord est devenue un acteur de premier plan en matière d'énergie éolienne offshore. Citons par exemple les dizaines de parcs éoliens que compte aujourd'hui la mer du Nord, de la Normandie jusqu'en Norvège. Une infrastructure adéquate pour acheminer et répartir cette électricité produite en mer a longtemps fait défaut. Le NSCOGI (*North Seas' Countries Offgrid Initiative*) entend combler cette lacune en améliorant la coopération entre les pays bordant la mer du Nord. Le Secrétariat général Benelux soutient le fonctionnement quotidien du NSCOGI. La coopération entre les pays du Benelux pour relever les défis posés par l'énergie éolienne offshore constitue une source d'inspiration et de connaissances importante pour toute la région de la mer du Nord.

FAVORISER LE TRANSPORT TRANSFRONTALIER DURABLE

Les autorités Benelux coopèrent, grâce à des mesures politiques complémentaires, pour soutenir et élargir le transport transfrontalier durable et le développement de l'infrastructure y afférent dans la région Benelux. La mise en œuvre commune de la directive relative aux carburants alternatifs joue un rôle à cet égard.

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BATI URBAIN

L'objectif de ce projet est de rendre les logements existants dans les villes du Benelux plus économes en énergie, et ce, en collaboration avec les acteurs publics et privés. En 2013, la coopération des différents niveaux de pouvoir nationaux a été officiellement établie en vertu d'un mémorandum d'accord (MoU).

Concrètement, le travail s'articule autour du financement de projets d'efficacité énergétique, de la promotion de réseaux d'entreprises et de pouvoirs publics actifs en matière d'efficacité énergétique, de la création d'enceintes de collaboration entre les villes, en particulier pour les demandes de subsides européens et pour une meilleure utilisation des subsides par les personnes défavorisées.

CONCILIER L'HYDROÉLECTRICITÉ ET LA DURABILITÉ

Le 30 avril, le Benelux a organisé une journée d'étude sur les dommages causés par les centrales hydroélectriques aux populations de poissons de nos cours d'eau. Cette journée d'étude s'est concentrée sur la conciliation de l'écologie et de la biodiversité, d'une part, et de l'économie et de l'approvisionnement énergétique, d'autre part. Tant les aspects scientifiques, juridiques qu'économiques y ont été abordés.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.benelux.int